

# **SIE DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS**

## **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable**

### **Exercice 2014**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1	Présentation du territoire desservi .....	3
1.2	Mode de gestion du service .....	3
1.3	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4	Nombre d'abonnés .....	4
1.5	Eaux brutes.....	4
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau .....	4
1.5.2.	Achats d'eaux brutes .....	4
1.6.	Eaux traitées .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.6.1.	Bilan volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :	5
1.6.2.	Production .....	5
1.6.3.	Achats d'eaux traitées.....	5
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice .....	6
1.6.5.	Autres volumes .....	6
1.6.6.	Volume consommé autorisé.....	6
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	6
2.	Tarification de l'eau et recettes du service .....	7
2.1.	Modalités de tarification.....	7
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	8
2.3.	Recettes.....	9
3.	Indicateurs de performance .....	10
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2).....	11
3.3.	Indicateurs de performance du réseau .....	11
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	11
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) .....	12
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	12
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	12
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	13
3.5.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0) .....	13
3.6.	Taux de réclamations (P155.1).....	13
4.	Financement des investissements.....	14
4.1.	Branchements en plomb.....	14
4.2.	Montants financiers .....	14
4.3.	État de la dette du service .....	14
4.4.	Amortissements.....	14
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service .....	15
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	15
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	15
5.1.	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0) .....	15
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	15
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	16

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1 Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau :  communal  
 intercommunal

• Nom de la collectivité : **SIE DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS**

• Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : **EPCI**

• Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Stockage <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) **A compléter**

• Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : communes d'ACCOLANS, **ETRAPPE, FAIMBE, GEMONVAL, GENEY, GRAMMONT, MARVELISE, ONANS** et vente d'eau à **BRETIGNEY**.

• Existence d'une CCSPL  Oui  Non

• Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation : .....  Non

• Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 2006.....  Non

## 1.2 Mode de gestion du service



Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 **délégation de service public : affermage**  
 délégation de service public : concession

S'il s'agit d'une **délégation de service public** :

• Nom du délégataire : **VEOLIA-eau**

• Date de début de contrat : **09/01/2008**

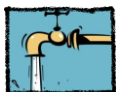
• Date de fin de contrat initial : **31/12/2017**

• Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : **31/12/2017**

• Nombre d'avenants et nature des avenants : **0**

• Nature exacte de la mission du délégataire : **affermage : Compteurs eau froide, Distribution, Elévation, Gestion clientèle, Production, Branchements.**

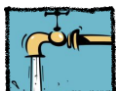
### 1.3 Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **1 259 habitants au 31/12/2014**.

### 1.4 Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

	Nombre au 31/12/2014	Nombre au 31/12/2013	Variation en %
Nombre d'abonnements	640	643	- 0.47 %

### 1.5 Eaux brutes

#### 1.5.1 Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **142 842 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2014** (128 198 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2013).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation en %
STATION DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS			142 842	128 198	11.42 %
<b>Total</b>			<b>142 842</b>	<b>128 198</b>	<b>11.42 %</b>

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : **0 %**.

#### 1.5.2 Achats d'eaux brutes

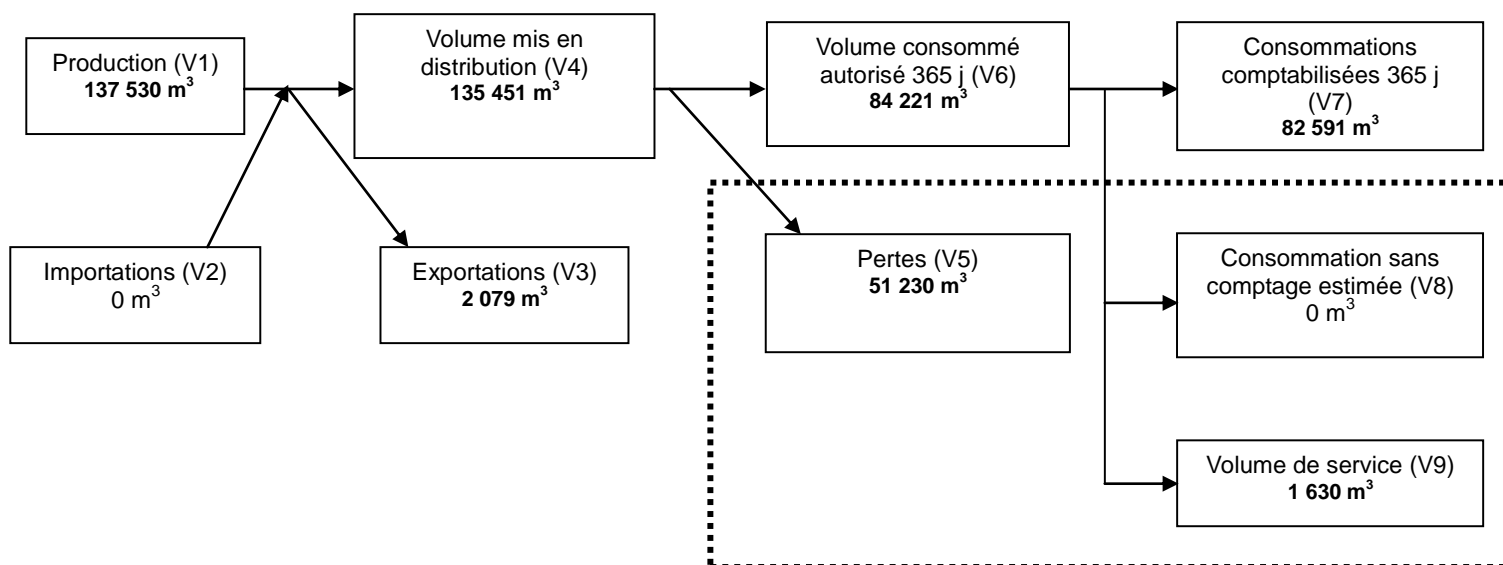


Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Observations
	0	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## 1.6 Eaux traitées

### 1.6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :



### 1.6.2 Production



Le service a une station de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)
STATION DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS	DECANTATION, FILTRATION SUR SABLE, CHLORATION

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2014
STATION DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS	137 530	122 642	12.14 %	20 %
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>137 530</b>	122 642	<b>12.14%</b>	

### 1.6.3 Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2014
<b>Total d'eaux traitées achetées (V2)</b>				

## 1.6.4 Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	60 799	56 484	7.64 %
Abonnés non domestiques	20 483	18 479	10.84%
<b>Total vendu aux abonnés (V<sub>7</sub>)</b>	<b>81 822</b>	<b>74 963</b>	<b>8.43 %</b>
Service de BRETIGNEY <sup>(2)</sup>	2 079	4 659	- 41.15 %
<b>Total exporté vers d'autres services (V<sub>3</sub>)</b>	<b>2 079</b>	<b>4 659</b>	<b>- 41.15 %</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

## 1.6.5 Autres volumes



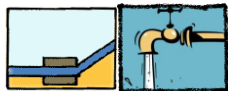
	Exercice 2014 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2013 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V <sub>8</sub> )	0	0	0 %
Volume de service (V <sub>9</sub> )	1 630	2 500	- 34.80 %

## 1.6.6 Volume consommé autorisé



	Exercice 2014 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2013 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V <sub>6</sub> ) 365 Jours	84 221	77 499	8.67 %

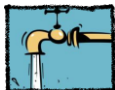
## 1.6.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **43 kilomètres au 31/12/2014**, dont 32 km de canalisation de distribution.

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### 2.1 Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2014 et 01/01/2015 sont les suivants :

Tarifs		Exercice 2013	Exercice 2014
		Au 01/01/2014	Au 01/01/2015
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	3.05 €	3.05 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	de 0 à 100 m <sup>3</sup>	0.3500 €/m <sup>3</sup>	0.3500 €/m <sup>3</sup>
	de 101 à 200 m <sup>3</sup>	0.3300 €/m <sup>3</sup>	0.3300 €/m <sup>3</sup>
	de 101 à 200 m <sup>3</sup>	0.3000 €/m <sup>3</sup>	0.3000 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement <sup>(1)</sup> y compris location du compteur	47.25 €	47.25 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	de 0 à 100 m <sup>3</sup>	1.1512 €/m <sup>3</sup>	1.1512 €/m <sup>3</sup>
	de 101 à 200 m <sup>3</sup>	1.0731 €/m <sup>3</sup>	1.0731 €/m <sup>3</sup>
	au-delà de 200 m <sup>3</sup>	0.9851 €/m <sup>3</sup>	0.9851 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes	Taux de TVA (0 ou 5,5%) <sup>(2)</sup>	5.5 %	5.5 %
Redevances	Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	0.0750 €/m <sup>3</sup>	0.0780 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0.2800 €/m <sup>3</sup>	0.2900 €/m <sup>3</sup>

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3 000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3 000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 09/01/2008 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 09/01/2008 approuvant la délégation du service au fermier

## 2.2 Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2013 et au 01/01/2014 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Tarifs	Exercice 2013	Exercice 2014	Variation en %
	Au 01/01/2014 en €	Au 01/01/2015 en €	
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	3.05	3.05	0 %
Part proportionnelle	41.60	41.60	0 %
<i>Montant HT de la facture de 120 m<sup>3</sup> revenant à la collectivité</i>	<i>44.65</i>	<i>44.65</i>	<i>0 %</i>
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe annuelle	47.25	47.25	0 %
Part proportionnelle	136.58	136.58	0 %
<i>Montant HT de la facture de 120 m<sup>3</sup> revenant au délégataire</i>	<i>183.83</i>	<i>183.83</i>	<i>0 %</i>
<b>Redevances</b>			
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	9.00	9.36	4.00 %
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33.60	34.80	3.57 %
<i>Montant des redevances pour 120 m<sup>3</sup></i>	<i>42.90</i>	<i>44.16</i>	<i>2.94 %</i>
<b>Total HT</b>	<b>271.08</b>	<b>272.64</b>	<b>0.58 %</b>
TVA si service assujetti (5,5 %)	14.91	15.00	0.60 %
<b>Total TTC</b>	<b>285.99</b>	<b>287.64</b>	<b>0.58 %</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2.38</b>	<b>2.40</b>	<b>0.84 %</b>

**ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

**annuelle**

La facturation est effectuée avec une fréquence :

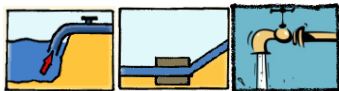
annuelle  
 **semestrielle**

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Maintien des prix de la collectivité et du fermier
- Actualisation des redevances



## 2.3 Recettes



### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	28 577	30 232	5.79 %
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes			
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	28 577	30 232	5.79 %

### Recettes de l'exploitant :

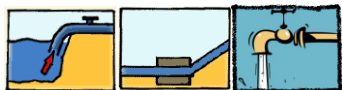
Type de recette	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	115 003	121 613	5.75 %
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux	5 879	967	- 83.55 %
Autres recettes	2 701	1 726	- 36.10 %
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	123 583	124 306	0.59 %

### Recettes globales :

	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Total recettes	152 160	154 538	1.56 %

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2013	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2013	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2014	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2014
Microbiologie	9	0	8	0
Paramètres physico-chimiques	7	0	4	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante:

$$[\text{Nbre prélèvements réalisés} - \text{Nbre prélèvements non conformes}] / \text{Nbre prélèvements réalisés} * 100$$

Analyses	Taux de conformité exercice 2013	Taux de conformité exercice 2014
Microbiologie (P101.1)	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100 %	100 %

### 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120 selon le barème suivant :

		Exercice 2013	Exercice 2014
10	Existence d'un plan des réseaux de transport et distribution d'eau potable	10	10
5	Définition d'une procédure de mise à jour du plan de réseau	5	5
L'obtention des 15 points ci-dessus est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants			
	Existence d'un inventaire des réseaux	0	0
+ 15	Informations structurelles complète sur le tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
+ 15	Connaissance pour chaque tronçon l'âge des canalisations	10	10
+ 10	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes, ventouses, compteurs...) et des servitudes	10	10
+ 10	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
+ 10	Dénombrement et localisation des branchements sur le plan de réseaux	0	0
+ 10	Inventaire pour chaque branchement des caractéristiques du ou des compteurs incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	10
+ 10	Inventaire des secteurs de recherche de pertes d'eau		
+ 10	Localisation des autres interventions	10	10
+ 10	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)		
+ 10	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	0	0
+ 5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	0	0
Total		80	80
Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages, ... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.			

	Exercice 2013	Exercice 2014
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	80	80

### 3.3 Indicateurs de performance du réseau

#### 3.3.1 Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

**Rendement du réseau de distribution** = (consommations comptabilisées 365 j + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit)

	Exercice 2013	Exercice 2014
Rendement du réseau	67.0 %	62.8 %

A titre indicatif, le ratio volume vendu sur volume mis en distribution ( $V_7/V_4$ )\*100 est de **60.97 %** (63.50 % en 2013).

### 3.3.2 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

**Indice linéaire des volumes non-comptés (m<sup>3</sup>/j/km)** = (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / (longueur de canalisation de distribution)/365

	Exercice 2013	Exercice 2014
Indice linéaire des volumes non comptés	3.74 m <sup>3</sup> /j/km	4.59 m <sup>3</sup> /j/km

### 3.3.4 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

**Indice linéaire des pertes (m<sup>3</sup>/j/km)** = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

	Exercice 2013	Exercice 2014
Indice linéaire des pertes en réseau	3.52 m <sup>3</sup> /j/km	4.45 m <sup>3</sup> /j/km

### 3.3.5 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Taux moyen de renouvellement des réseaux =

$$[L_{N-4} + L_{N-3} + L_{N-2} + L_{N-1} + L_N] / [5 * \text{Linéaire de réseau de desserte} * 100]$$

Exercice	2010	2011	2012	2013	2014
Linéaire renouvelé en km	0	0	0.170	0.950	0
Taux moyen renouvellement					0.52 %

### 3.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



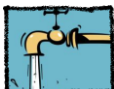
La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 00% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

	Exercice 2013	Exercice 2014
Indice global d'avancement de protection de la ressource	20 %	20 %

### 3.5 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P.154.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2014 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

	Exercice 2013	Exercice 2014
Taux d'impayés sur les factures d'eau année précédente	0.40 %	0.29 %

### 3.6 Taux de réclamations (P.155.1)



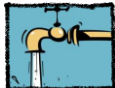
Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

$Taux\ de\ réclamations = Nbre\ de\ réclamations\ laissant\ une\ trace\ écrite / Nbre\ total\ d'abonnés\ du\ service * 1\ 000$

	Exercice 2013	Exercice 2014
Taux de réclamations	0 ‰	0 ‰

## 4. Financement des investissements

### 4.1 Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2014, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2013	Exercice 2014
Nombre total des branchements	637	637
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0	0

### 4.2 Montants financiers



	Exercice 2013	Exercice 2014
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	108 000 €	0 €
Montants des subventions en €	32 400 €	0 €
Montants des contributions du budget générales en €		

### 4.3 État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

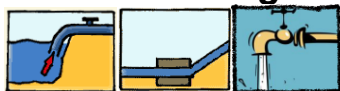
		Exercice 2013	Exercice 2014
Encours de la dette au 31 décembre (montant restant dû en €)		0	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	Capital	0	0
	Intérêts	0	0

### 4.4 Amortissements



Pour l'année 2014, la dotation aux amortissements a été de 0 €

#### 4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Renouvellements de canalisations : traversée du village d'Accolans et liaison Geney-Onans	500 000 €	800 000 €

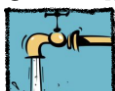
#### 4.6 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2014, le service a reçu 0 demande d'abandon de créances et en a accordé 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2014 (0 €/m<sup>3</sup> en 2013).

### 5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2013	Exercice 2014
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 260	<b>1 260</b>
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.38	<b>2.40</b>
<b>Indicateurs de performance</b>			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	<b>100</b>
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	<b>100</b>
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	<b>80</b>
P104.3	Rendement du réseau de distribution	67.0	<b>62.8</b>
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3.74	<b>4.59</b>
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3.52	<b>4.45</b>
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0	<b>0</b>
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	20	<b>20</b>
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	<b>0</b>
P154.0	Taux d'impayés sur factures année précédente	<b>0.40</b>	<b>0.29</b>
P155.1	Taux de réclamations	<b>0</b>	<b>0</b>